



LAURENT NKUNDA, UNE VIE FAITE D'IMPUNITÉ

TEXTE DE **CLÉMENT BOURSIN**,
responsable Programme et plaidoyer Afrique à l'ACAT
PHOTO **DAVID LEWIS/REUTERS**

Le général Laurent Nkunda, ex-chef de guerre congolais, a disparu des radars depuis plus de dix ans. Il se fait discret au Rwanda, pays dans lequel il a trouvé refuge et bénéficie d'une impunité notoire. Portrait d'un criminel de guerre.

Selon le rapport Mapping, le général Laurent Nkunda a sévi dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu de la République démocratique du Congo (RDC) entre 1998 et 2009. La carrière militaire de Laurent Nkunda* commence au Rwanda. Tutsi, né dans le Nord-Kivu, il rejoint le Front patriotique rwandais (FPR) en 1992. Ce mouvement rebelle, formé par des Rwandais tutsis exilés, met fin au génocide en prenant le contrôle du Rwanda en juillet 1994. Deux années plus tard, Laurent Nkunda appuie l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) dans sa prise du pouvoir en RDC, alors appelé Zaïre. En 1998, l'alliance passée entre le Rwanda et l'AFDL se brise. Laurent Nkunda rejoint le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma), un nouveau groupe armé soutenu par le Rwanda.

CRIMES DE GUERRE

Les premiers crimes connus imputables à Laurent Nkunda remontent à mai 2002, alors qu'il est envoyé à Kisangani pour mater une mutinerie. Plus de 160 exécutions sommaires seront commises par ses hommes.

En 2003, avec la fin de la guerre, le RCD-Goma fusionne avec l'armée nationale. Nommé général de brigade à Kinshasa, Laurent Nkunda refuse cette affectation et prend le maquis dans le Nord-Kivu. En juin 2004, lui et ses hommes commettent des crimes de guerre lors de la prise de Bukavu.

La justice congolaise émet, en 2005, un mandat d'arrêt international contre Laurent Nkunda pour « crimes de guerre et crimes contre l'humanité » mais il ne fait l'objet d'aucune tentative d'arrestation. Au cours de la même année, les Nations unies le mettent sur la liste des personnes faisant l'objet de sanctions. Cela ne l'empêche nullement de circuler librement au Rwanda et en Ouganda.

FUITE AU RWANDA

En janvier 2006, Laurent Nkunda fonde un nouveau groupe armé : le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), qui reçoit un soutien militaire et logistique du Rwanda, comme le relèvent les Nations unies en 2008. En menaçant de prendre le pouvoir à Kinshasa, Laurent Nkunda va trop loin. La pression internationale s'accroît sur le Rwanda pour que les autorités lui retirent leur soutien. Le CNDP connaît alors des dissensions internes. Début janvier 2009, Laurent Nkunda est démis de ses fonctions. Il fuit au Rwanda où il est officiellement arrêté le 22 janvier 2009.

Laurent Nkunda est assigné à résidence, sans motif rendu public, dans un lieu gardé secret à Kigali. En mai 2009, le Rwanda répond par la négative à la demande d'extradition de la RDC, au motif que le pays demandeur pratique la peine de mort. En mars 2010, la Cour suprême du Rwanda décide que, ayant été capturé par l'armée, il doit être jugé devant un tribunal militaire. Ce sont les dernières informations à ce jour. Que devient-il aujourd'hui au Rwanda ? Quelles sont les démarches judiciaires intentées par la RDC ? Laurent Nkunda est devenu un fantôme... qui continue de hanter les Congolais.

* Alias « Laurent Nkunda Bwatare », « Laurent Nkundabatware », « Laurent Nkunda Mahoro Batware ».



Pour aller plus loin

• Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu de Stewart Andrew Scott. Éd. Karthala, 2008.